MUNICIPALITÉ DE HENRYVILLE
165 rue de l'Église
Henryville, JoJ 1H0

Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2025 et du rapport du vérificateur externe (auditeur indépendant)

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, le maire fait rapport aux citoyennes et aux citoyens, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en septembre, des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe (auditeur indépendant) pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025. Le présent rapport est diffusé sur le territoire de la Municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil.

Le rapport financier consolidé 2025 de la Municipalité ainsi que le rapport du vérificateur externe (auditeur indépendant) ont été déposés au conseil municipal le 13 avril 2026.

Le présent rapport sur les faits saillants a été présenté par le maire Serges Lafrance lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 14 septembre 2026. Le conseil municipal en a pris acte aux termes de la résolution no 9515-09-2026 et a prévu qu'il soit rendu public conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*.

Résultats financiers 2025

Pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025, les revenus consolidés de la Municipalité se sont élevés à 5 019 552 $, tandis que les charges consolidées ont totalisé 5 012 701 $. L'exercice se clôt ainsi par un excédent consolidé de 6 851 $.

Aux fins fiscales, après les conciliations prévues par les normes comptables applicables au secteur municipal, l'exercice 2025 présente un excédent de fonctionnement de 863 891 $. Cette donnée doit être distinguée de l'excédent consolidé de l'exercice, lequel tient compte de l'ensemble des revenus et charges consolidés.

Situation financière au 31 décembre 2025

Au 31 décembre 2025 :

- L’actif total de la Municipalité, composé des actifs financiers et des actifs non financiers, s’élève à 14 987 607 $.
- L'excédent accumulé atteint 12 013 125 $.
- L'encaisse et les équivalents de trésorerie totalisent 1 673 027 $, comparativement à 233 267 $ au 31 décembre 2024.
- Les actifs financiers nets sont de 93 876 $, alors qu'ils présentaient une dette nette de 248 191 $ l'année précédente.

Dette à long terme

La dette à long terme consolidée de la Municipalité est passée de 2 523 600 $ à 2 464 000 $ au cours de l'exercice 2025.

L’endettement total net à long terme se chiffre à 2 398 525 $, comparativement à 3 032 296 $ en 2024, ce qui représente une diminution de l’endettement municipal selon les données présentées au rapport financier.

Immobilisations et investissements

Au cours de l’exercice 2025, la Municipalité a réalisé des acquisitions d’immobilisations corporelles totalisant 273 653 $. Ces investissements ont notamment porté sur les éléments suivants :

- les infrastructures municipales;
- des travaux aux bâtiments municipaux;
- l'acquisition de machinerie et d'équipements;
- certaines installations de loisirs et infrastructures publiques.

La valeur nette des immobilisations municipales s'établit à 11 361 526 $ au 31 décembre 2025.

Excédents et réserves

L'excédent de fonctionnement non affecté s'élève à 1 105 695 $.

Les excédents affectés totalisent 1 556 033 $ et sont affectés à des fins déterminées conformément aux décisions et aux affectations apparaissant aux documents financiers de la Municipalité.

- Fonds d'immobilisations : 693 400 $;
- Aqueduc R133 : 7 562 $;
- Citerne : 71 $;
- Emprunt : 555 000 $;
- Budget suivant : 300 000 $.

Faits saillants du rapport du vérificateur externe (auditeur indépendant)

Le rapport du vérificateur externe (auditeur indépendant) sur les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2025 a été produit par Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

L'auditeur indépendant a exprimé une **opinion avec réserve**. Cette réserve porte sur le fait que les obligations relatives à la mise hors service future de certaines immobilisations n'ont pas encore été évaluées ni comptabilisées conformément aux normes comptables applicables au secteur public. Sous réserve de cet élément, l'auditeur indépendant est d'avis que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2025.

Mot du maire

Les données présentées dans le rapport financier 2025 témoignent d'une amélioration de la liquidité municipale et d'une diminution de l'endettement total net à long terme. Le conseil municipal entend maintenir une gestion rigoureuse, responsable et transparente des finances publiques, dans le respect des priorités établies et des obligations légales applicables.

Je tiens à souligner la contribution des membres du conseil municipal, de l'administration municipale, du personnel et des bénévoles, dont l'engagement soutient le développement et le bien-être de notre communauté.

Serges Lafrance
Maire de la Municipalité de Henryville